

## Réunion du mercredi 22 février 2023 des neuf organisations de retraité·es Compte-rendu interne à Solidaires.

La réunion s'est tenue dans les locaux de la FSU, de 9 h 45 à 12 heures. Toutes les organisations étaient présentes, hormis LSR excusée. Pour l'UNIRS, Gérard Gourguechon. C'est Marylène Cahouet, de la FSU, qui animait la réunion.

La FSU (Marylène Cahouet) ouvre la séance en précisant que l'essentiel de notre réunion portera sur la mobilisation actuellement en cours en France sous l'impulsion de l'intersyndicale interprofessionnelle nationale unitaire contre la réforme des retraites. Nous allons continuer de nous inscrire totalement dans ces mobilisations mais il nous faut réfléchir à ce que nous pourrons, en tant qu'organisations de retraité·es, proposer en plus pour renforcer ce mouvement de protestation, d'opposition et de contre-proposition. La première phase devant l'Assemblée Nationale est maintenant terminée. Elle a été courte compte-tenu de l'importance du sujet, du fait du choix premier du gouvernement. Maintenant le texte va passer devant le Sénat. Nous savons que ce sont surtout les luttes sociales qui seront déterminantes, plus que les passes d'arme et les manœuvres entre députés et sénateurs. L'intersyndicale a créé un rapport de forces et, désormais, une forte majorité de l'opinion publique est contre le projet du gouvernement. Nous avons marqué des points sur les 1200 euros, sur les carrières longues. Jusqu'à présent, le gouvernement et le Président sont « inflexibles ». Mais nous voyons bien que ça tanguera un peu tout de même et que le mouvement social peut gagner. Parallèlement, nous entendons un discours selon lequel, de toute façon « ça va passer » compte tenu des textes constitutionnels et des rapports de force politiques et institutionnels. Il n'en reste pas moins que tout ceci soulève un problème démocratique de première importance. Et nous voyons comment l'extrême droite peut récupérer politiquement ce

mécontentement. Nous aurons à rappeler quels ont été les votes du RN depuis le début de cette législature.

Le dernier appel de l'intersyndicale vise à faire du 7 mars une « journée France morte », c'est-à-dire en appelant à la grève générale dans tous les secteurs. Que pouvons-nous faire en plus pour aider à gagner ? Il nous faut encore convaincre d'autres personnes retraitées à rejoindre les manifestations. Le 8 mars, il y aura des manifestations. Il nous faut inscrire cette journée dans le combat contre la réforme des retraites. Le 9 mars, il y a une journée de mobilisation des organisations de jeunesse pour améliorer la situation économique des étudiantes et des étudiants. Il nous faut réfléchir pour savoir comment nous pouvons apparaître de façon spécifique dans cette période.

La FSU souhaite qu'à l'issue de notre réunion, un relevé de décisions soit rédigé, ce qui concrétise notre accord et permet de bien cadrer ce que nous avons à faire. Solidaires se propose pour le faire.

La CGT met en avant le caractère inédit de ce mouvement. L'unité syndicale est déterminante, mais nous savons aussi que l'unité a des limites : l'unité se fait pour repousser un projet de réforme ; elle serait plus difficile s'il s'agissait de porter ensemble un autre projet de réforme des retraites. Les journées du 7 et du 8 mars sont déjà cadrées par l'intersyndicale nationale. Mais on s'interroge sur les suites, y compris à la CGT. La « reconductible » n'est pas évidente, et ce quel que soit le secteur. En tant que retraité·es CGT,

nous avons des propositions à faire pour faire apparaître les retraité·es dans la période, avec nos spécificités et nos particularités. L'UCR CGT a envoyé un questionnaire à ses adhérentes et adhérents en leur demandant ce dont ils ont besoin pour vivre. À ce jour, 6 000 réponses ont été reçues. Ceci constitue une somme d'informations qui peut être utilisée par les neuf organisations de retraité·es. L'idée est que, dans le cadre du calendrier intersyndical national, dans la semaine du 13 au 17 mars, nous fixions ensemble une journée au cours de laquelle nous organiserions un rassemblement devant l'Assemblée Nationale. Nous porterions notre refus de cette réforme des retraites et notre triptyque avec l'augmentation du pouvoir d'achat, l'amélioration et le renforcement de la Sécurité sociale et des services publics de proximité. Nous demanderions à rencontrer les groupes parlementaires.

**FO** souligne que « le gouvernement est lessivé » et qu'il suffisait de voir la tête de Dussopt à la fin des travaux pour s'en convaincre. Mais il a les moyens de faire passer sa loi, même « en force » et contre l'opinion publique. Les débats à l'Assemblée Nationale ont montré la faiblesse de la « représentation nationale ». L'article 1 sur la suppression des régimes spéciaux a été voté. Au Sénat, le texte va passer plus facilement. Ensuite, il y aura retour à l'Assemblée Nationale et probablement mise en place d'une commission mixte. La dernière déclaration de l'intersyndicale fixe bien la dynamique pour les jours qui viennent. FO rappelle sa proposition d'un texte de communiqué englobant la question des femmes dans le texte sur l'injustice du projet de réforme. Sur Paris, l'inter des retraité·es a décidé d'initiatives : distribution de tracts au Salon de l'Agriculture, et devant le Sénat. FO est d'accord pour faire quelque chose dans la semaine du 13 mars, en faisant attention de ne pas interférer avec autre chose venant de l'intersyndicale nationale.

**L'UNIRS Solidaires** note que, pour le moment, l'opposition syndicale à la réforme marque des points. Le gouvernement a perdu la bataille de l'opinion publique, suite, notamment, à de multiples cafouillages (sur les 1200 euros, sur la situation des femmes, sur les carrières longues). Pour autant, nous n'avons pas encore gagné, pas encore obtenu le retrait du projet de réforme. Le gouvernement est toujours décidé à passer en force, même contre une majorité de l'opinion publique. Ça se passerait dans d'autres pays, on nous parlerait d'un pouvoir exécutif

particulièrement autoritaire et sourd aux demandes de son peuple. L'intersyndicale nationale appelle à la grève générale à compter du 7 mars et invite les secteurs à prendre des initiatives. Il nous faut aller vite car, dans deux mois, ce sera joué. C'est maintenant qu'il faut mettre un coup d'accélérateur. Les « actifs » vont faire la grève, nous, les retraité·es, nous sommes désormais exclus de cette possibilité d'action, mais nous pouvons faire plein d'autres choses. Nous n'avons pas la menace d'une retenue sur salaire ou sur pension. Il nous faut voir comment nous pouvons aider au mieux : en étant encore plus nombreux dans les manifestations, en distribuant des tracts, en participant à des piquets, à des ronds-points, à des blocages de péages d'autoroute, en signant et faisant signer la pétition, en donnant aux caisses de grève, etc. Mais, dans la période, nous pourrions apparaître de façon spécifique, comme nous l'avions déjà proposé lors de notre réunion du 24 janvier. Déjà, nous pourrions profiter des cafouillages du gouvernement sur les 1 200 euros. Dans un premier temps, les gens ont compris que toutes les personnes retraitées auraient désormais au moins 1 200 euros par mois. Assez laborieusement, les explications sont venues pour réduire l'enthousiasme. Mais nous voyons que ce serait là une revendication claire à mettre en avant et qui mettrait le gouvernement dans l'embarras. L'UNIRS propose que nos neuf organisations voyons comment nous pourrions porter l'exigence d'un minimum vieillesse « net » de 1 200 euros par mois, que les personnes aient ou pas leurs annuités. Pour les 7 et 8 mars, il faudrait parvenir à un texte regroupant à la fois les propositions de FO pour le 7 et celles de la FSU pour le 8 mars. En ce qui concerne la proposition de la CGT, c'est bien d'avoir une apparition visible des retraité·es dans la période car, jusqu'à présent, nous sommes passés un peu « sous les radars ». Oui pour un rassemblement à Paris devant l'Assemblée Nationale ; ça pourrait être en fin de matinée, sachant que, sur Paris, les grandes manifestations se déroulent toujours l'après-midi. Dans le même temps, il faudrait proposer que des initiatives similaires soient retenues dans les départements, y compris la banlieue parisienne (rassemblements devant les préfetures, devant les permanences parlementaires).

**La CFTC** dit avoir apprécié le jugement de Fabien Roussel sur Macron « le méprisant des Français ». Macron occulte l'opinion publique. La CFTC retient l'idée d'un rassemblement

devant l'Assemblée Nationale. Nous pourrions d'ores et déjà retenir un mercredi, sachant qu'il n'y a jamais de manifestation nationale le mercredi. Ça pourrait donc être le mercredi 15 mars, en proposant également des rassemblements devant les préfectures. Si c'est le mercredi, des personnes retraitées viendront avec leurs petits-enfants.

**La FSU** ajoute que la forte présence des retraité·es dans les manifestations est un peu à mettre à notre crédit, c'est le résultat du travail de fond fait depuis des années par nos neuf organisations. Nous avons aussi mis en avant des problèmes sociétaux, comme celui de la place de la retraite dans la vie des gens et de la place des retraité·es dans la société. Il est essentiel de tenir compte de l'espérance de vie des différentes catégories sociales : nous voyons bien que le recul de l'âge de départ en retraite va priver de toute retraite des personnes qui, du fait de leur métier pénible, seront mortes avant. La proposition de la CGT d'une action spécifique « retraité·es » est opportune. Il faut faire quelque chose sur Paris et aussi dans les départements. La FSU constate que ce que nous faisons actuellement redynamise notre syndicalisme « retraité·es ». L'idée de cibler sur les 1 200 euros est intéressante. Pour les personnes qui ont toutes leurs annuités, nous demandons donc, pour une carrière complète, une retraite à hauteur du SMIC. Il faut déjà que les personnes retraitées soient encore plus nombreuses dans les manifestations, les 7 et 8 mars. Ce qui se passe dans les petites villes est symptomatique et va dans le bon sens. Il faut que, le 9 mars, le G9 apporte son soutien aux organisations de jeunesse.

**L'UNRPA Ensemble & Solidaires** est d'accord avec l'idée d'une action spécifique « retraité·es » en plus de ce que nous faisons avec l'intersyndicale nationale, à Paris et dans les départements. L'actuelle unité syndicale est quelque chose d'inédit. Il faut bien distinguer la journée du 8 mars qui est la journée des droits des femmes. La duplicité du gouvernement est totale : il continue de fermer des salles de classes et des écoles. Décidément, il n'y a rien à garder dans ce gouvernement : « rien n'est bon dans le Macron ».

**La FGR-FP** est également d'accord pour faire apparaître les retraité·es dans la période. Il nous faut exploiter les cafouillages du gouvernement, sur les 1 200 euros et sur les carrières longues. Il faut souhaiter qu'après le 7 mars, des

« reconductibles » s'engagent dans un certain nombre de secteurs. En ce qui concerne les retraité·es, il faut des initiatives dans les départements ; il y en a déjà d'ailleurs. Il est nécessaire que ça se voit que nos organisations sont contre cette réforme des retraites. Pour notre initiative de la semaine du 13 mars, il faut avertir rapidement les équipes dans les départements. La casse des services publics se poursuit : ainsi, les recensements n'étant plus faits, l'administration fiscale invite les personnes à déclarer leurs biens fonciers et des communes passent par des officines privées pour recenser leur « matière imposable ».

**La CGT** estime que, désormais, les personnes retraitées ont compris le projet du gouvernement et la propagande selon laquelle les personnes en retraite étaient pour la réforme est passée à la trappe. Sur Paris, compte tenu du nombre de manifestants, il y a à chaque fois deux cortèges pour les manifestations, et nous voyons beaucoup de personnes retraité·es dans tous les cortèges, derrière toutes les organisations syndicales. Il nous faut savoir qu'il n'y a pas que la question de la réforme des retraites dans la tête de ces personnes, il y a bien entendu la question du coût de la vie et celle du niveau des pensions. Il faut aussi noter que certaines manifestations, si on doit déjà venir en autocar depuis la Seine-et-Marne pour venir à Paris, puis faire la manif, puis rejoindre le car, puis rentrer, tout ceci finit par être fatigant. Pour les manifestations du 7 mars, si la grève de la RATP marche bien, ce que nous souhaitons, ce ne sera pas facile de venir manifester. La grève reconductible, ce n'est pas facile à décider et pourtant nous savons que, pour faire plier ce gouvernement, il faudra le toucher là où ça fait mal, en bloquant l'économie. Le 8 mars, c'est l'occasion de mettre en avant la question de la retraite des femmes ; le 9 mars, il nous faut soutenir les jeunes. Nous savons que si l'âge de départ en retraite est encore reculé, ceci fera moins de monde dans les associations. Il nous faut nous revoir rapidement, dès la semaine prochaine, pour acter les textes et décider de la date dans la semaine du 13. Le rassemblement devant l'Assemblée nationale pourrait avoir lieu entre 12 et 14 heures, avec sandwiches sur place. La CGT se propose pour préparer ce rassemblement (préfecture de police, etc.).

**La CFE-CGC** est d'accord pour le rassemblement devant l'Assemblée nationale. Il est bien que notre groupe « retraité·es »

redevienne visible dans la période. Nous avons des choses à dire, par exemple ce qu'il en est réellement de la vie de retraités ici et maintenant et parler aussi des effets concrets des réformes passées.

**Pour FO**, il serait effectivement utile d'expliquer la différence entre le minimum vieillesse, actuellement, et depuis 2006 tout de même, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), qui est récupérable sur succession, et le minimum contributif (mico) qui correspond au minimum de pension pour les personnes ayant

tout de même cotisé. Il faut rappeler l'existence de caisses de grève qui permettent aux personnes retraitées d'être « actives » dans leur solidarité financière à l'égard des grévistes. On peut inviter les camarades à interpeller les parlementaires et souligner qu'on se souviendra de celles et ceux qui auront voté cette loi.

S'en suivent quelques échanges brefs qui permettent d'acter les décisions retenues et les travaux à faire par chacune et chacun et nos engagements collectifs.

## **Relevé de décisions adopté par les 9 organisations**

Toutes les organisations étaient présentes, hormis LSR excusée.

- **Toutes les organisations se félicitent des fortes mobilisations** engagées depuis le 19 janvier 2023 et soulignent que l'unité de toutes les organisations syndicales interprofessionnelles est un élément décisif dans cette dynamique.
- **À ce jour, le gouvernement a perdu la « bataille de l'opinion publique »**, en partie à cause de ses cafouillages dans plusieurs domaines (sur les 1200 euros de « minimum de pension », sur les carrières longues et sur la situation des femmes).
- **Elles décident de continuer de s'inscrire totalement dans les mobilisations et manifestations** qui seront proposées par l'intersyndicale nationale.
- **S'interrogeant sur ce qu'elles pourraient faire « en plus »** pour renforcer le mouvement de refus de cette réforme, et alors que les « actifs » vont décider de la grève générale éventuellement reconductible, elles prennent un certain nombre de décisions.
- **Un communiqué sera rédigé et envoyé pour confirmer notre appel aux manifestations** du 7 mars et aux manifestations du 8 mars, journée internationale des droits des femmes. Didier Hotte (FO) est chargé de rédiger un texte reprenant une proposition de FO et une proposition de la FSU.
- **Un autre communiqué sera envoyé pour faire savoir que nous appelons à soutenir les mobilisations des organisations de jeunes le 9 mars**, notamment pour l'amélioration des bourses scolaires et la situation économique des étudiantes et des étudiants. Nous leur proposerons que des « délégations » de nos neuf organisations participent à leurs manifestations et rassemblements avec une prise de parole de soutien, à Paris et dans les villes où il y aura des mobilisations. C'est Marylène Cahouet (FSU) qui rédige un projet.
- **Elles décident d'une journée spécifique de mobilisation des personnes retraitées**, à l'appel de nos neuf organisations, une journée de la semaine à compter du 13 mars. Il s'agit de venir renforcer la mobilisation contre la politique gouvernementale par un courrier et une demande de rencontre auprès des groupes parlementaires. À Paris, ceci pourrait se concrétiser par un rassemblement Place Edouard Herriot, face à l'Assemblée Nationale et, en province, devant les préfectures et / ou devant les permanences des parlementaires. Dans les deux cas, les organisations de jeunes seront invitées à venir prendre la parole lors de nos rassemblements. La FSU se charge de la rédaction du communiqué annonçant cette initiative et du texte qui sera envoyé aux équipes départementales. La CGT se charge de la rédaction du courrier aux parlementaires et de l'organisation pratique du rassemblement devant l'Assemblée Nationale.
- **La prochaine réunion des 9 organisations, le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023**, à 10 heures, dans les locaux de la CGT, permettra d'acter les différents textes en projet et de fixer la date de notre journée spécifique, sans interférer avec une mobilisation décidée par l'intersyndicale nationale.
- **Solidaires s'engage à rédiger un projet de « relevé de décisions »** pour le jeudi 23 février matin.